

QUESTIONNAIRE : votre avis nous intéresse !



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens, au travers de ces questionnaires, nous souhaitons cette année encore vous donner la parole et connaître votre avis sur différents sujets, afin que vous preniez part à la politique de la ville.

Les données personnelles recueillies via ces questionnaires sont traitées sur la base de votre consentement. Vos réponses sont facultatives et le défaut de réponse sans conséquence. Vos données seront transmises aux seules personnes habilitées, lesquelles sont soumises au devoir de confidentialité. Conformément à la loi applicable, vous disposez de différents droits pour maîtriser vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

CŒUR DE VILLAGE : GESTION DES DÉCHETS

Dans notre centre-village, les ordures ménagères sont suspendues à des crochets dédiés, ramassées quotidiennement. Les cartons, papiers, verres, et autres déchets recyclables, quant à eux, sont censés être déposés aux points d'apport volontaire (parking de la Manare et parking de l'Europe). Pour des raisons de salubrité, il est envisagé de supprimer les crochets au profit de conteneurs collectifs dédiés aux ordures ménagères. Qu'en pensez-vous ?

OUI **NON**

1 | J'habite dans le centre-village

2 | Au quotidien je trie déjà mes déchets

3 | J'utilise déjà les points d'apport volontaire des parkings de la Manare et/ou de l'Europe

4 | Je trouve le système des crochets source d'insalubrité

5 | Je trouve le système des crochets inesthétique

6 | Je suis prêt à marcher quelques mètres pour jeter mes ordures ménagères

7 | Faut-il systématiquement équiper les points de collecte d'une caméra de vidéoprotection pour éviter les dépôts sauvages ?

8 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....
.....
.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

DOUBLE-SENS RUE DU CLOS

Depuis novembre dernier, la commune a rétabli le double-sens de circulation qui existait auparavant rue du Clos (depuis la Poste en direction de la mairie). Désormais, tous les véhicules peuvent de nouveau redescendre vers le cœur de village depuis la rue Clovis Hugues. Un court segment demeure à sens unique, compte tenu de l'étroitesse de la voie et afin d'avoir une meilleure visibilité pour les élèves et les piétons. Après plusieurs mois d'expérimentation, qu'en pensez-vous ?

1 | J'habite :

- Une des rues concernées par le dispositif Au centre-village Un autre quartier

2 | Je me rends au village :

- À pied En vélo En voiture Jamais

OUI **NON**

3 | Je suis un usager des commerces et services du centre-ville

-

4 | Je trouve pratique d'avoir facilité l'accès au centre-ville

-

5 | Bilan de ce nouveau schéma de circulation :

- J'y étais favorable et je le reste J'étais sceptique et je le suis toujours
- J'étais sceptique mais j'ai changé d'avis On peut encore améliorer le dispositif

6 | Avez-vous des propositions d'amélioration ?

.....

.....

.....

.....

.....

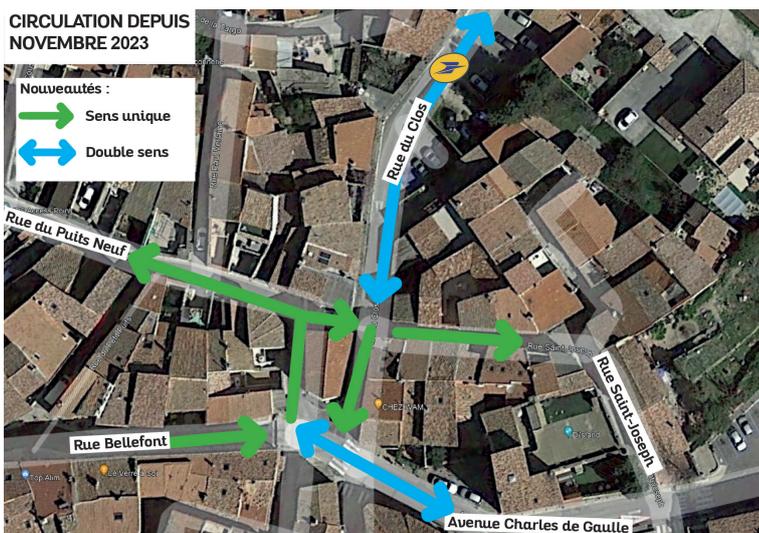
.....

.....

.....

.....

.....



Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

PARC DE LOISIRS DE VARAGE

À Varage, nous prévoyons la rénovation de l'espace de loisirs, situé à côté de la salle polyvalente. Ce site, dont les équipements apparaissent aujourd'hui très dégradés, va bénéficier d'un réaménagement pour en faire une aire intergénérationnelle avec une zone dédiée à la pétanque, et une zone dédiée à la jeunesse avec un nouveau city stade, complété par une piste spécialement conçue pour la pratique de la glisse : rollers, BMX, trottinettes... Qu'en pensez-vous ?

1 | Quel âge avez-vous ?

.....

2 | Dans quel quartier habitez-vous ?

.....

3 | À quelle fréquence vous rendez-vous au parc de Varage ?

Souvent Parfois (1 à 2 fois par mois) Jamais

4 | Où pratiquez-vous du sport / vos loisirs ?

Au complexe sportif René Jauras Ailleurs sur Saint-Mitre

À Istres À Martigues

5 | Quelles pratiques sportives ou ludiques vous plairaient ou trouvez-vous qu'il manque sur la commune ? (Plusieurs réponses possibles)

Skatepark Pétanque Fitness Promenade

Pique-nique Pumptrack Terrain multisport Terrain de foot

Terrain de basket Terrain de volley Ping-pong extérieur Aire de jeux pour enfants

6 | Si vous vous rendez ou si vous devez vous rendre au parc de Varage, par quel moyen irez-vous ?

À pied À vélo En transport en commun En voiture

7 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....

.....

.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

PORT DE PLAISANCE

Dans le cadre de l'aménagement futur de notre littoral, il est envisagé la création d'un port de plaisance, qui pourrait trouver sa place face à l'actuelle mise à l'eau de Massane. Accompagnée par un bureau d'études, la commune étudie en particulier des solutions avec des structures flottantes, sans impact pour les fonds marins.

1 | Avez-vous actuellement un bateau ? **OUI** **NON**

2 | Avez-vous actuellement une place dans un port ?

3 | Si oui, lequel ?
.....

4 | Si Saint-Mitre devait construire un port de plaisance, seriez-vous intéressé pour y avoir une place ? **OUI** **NON**

5 | Quel serait selon vous l'emplacement idéal de ce port de plaisance ?

- Plage de Varage Plage de Massane Plage de Calieux
 Plage de Patorgue Plage d'Arthur

6 | Souhaiteriez-vous que la commune travaille sur l'ouverture d'une école de voile ? **OUI** **NON**

7 | Si nous avons une base nautique, souhaiteriez-vous que les élèves de nos écoles puissent profiter de ces équipements dans le cadre d'activités sportives ?

8 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Esquisse d'aménagements d'une promenade littorale et d'un port de plaisance.

Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr